



VINCENNES M&B NOTAIRES
Me Valérie MESNAGER Me Antoine BASSOT

4 avenue de Paris
 94300 VINCENNES

etude.mesnager@paris.notaires.fr

CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE DES FONDS

Etabli conformément aux dispositions de l'article L 225-13 du Code de Commerce

La société dénommée VINCENNES M&B NOTAIRES, société par actions simplifiée, titulaire d'un Office Notarial à VINCENNES (94300) 4 avenue de Paris,

CERTIFIE et ATTESTE :

- Avoir reçu en dépôt la somme de 99.0 (quatre-vingt-dix-neuf virgule zéro) euros représentant les versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société dénommée : A2MP, SAS en formation dont le siège social sera situé à 36 Ch De La Combe Fleurie LE BEROUD 38830 CRETS EN BELLEDONNE FRANCE ; et
- Avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque associé depuis un compte ouvert à leur nom ainsi qu'il résulte de l'attestation d'origine des fonds en date du 13/02/2024.
- Lesdites sommes ont été versées à concurrence de :
 - o PIERRE-ADRIEN LANGARD la somme de 33.0 euros ;
 - o MARIE-ELISE LANGARD la somme de 33.0 euros ;
 - o MARTINE GENTON la somme de 16.5 euros ;
 - o ALAIN LANGARD la somme de 16.5 euros.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires. Ce certificat est valable jusqu'au 11/08/2024 et sera caduc par la suite.

Fait à Vincennes

Le **14 FEV. 2024**



Me Aurélie RUIZ

Lutte contre le fraude : Afin de garantir l'authenticité du présent certificat, merci de joindre l'étude notariale à cette adresse formalites.92074@paris.notaires.fr